

Particularités sociales et paie des hôtels, cafés, restaurants (HCR)

Objectifs :

Identifier les spécificités du droit social des HCR. Mettre à jour ses connaissances sur la CCN des HCR. A la fin de la formation, les participants seront à même de gérer un dossier social du secteur HCR et de convaincre de leur connaissance du sujet.

Dates et durée :

Vendredi 20 et lundi 23 septembre 2024 de 9h à 12h30 (2 x 3,5h, soit 7h avec pauses de 15 mn à 11h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation).

Prix par participant :

- Cabinet correspondant* de France Gestion : 0 €
- Public : 240 € HT

() Avoir au moins 1 client adhérent de France Gestion*

Public concerné : Collaborateurs de cabinet comptable

Intervenante : Françoise PICCA, formatrice et expert-comptable

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Exposé
- Exemples
- Exercices pratiques
- Echanges d'expérience
- Remise d'un support documentaire

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation (lien Google Forms) sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Organisme Mixte de Gestion Agréé de membres de l'Ordre des Experts-Comptables
Association loi du 1^{er} juillet 1901 - Numéro d'identification 102755 - Siret : 312 449 226 00041

Organisme de formation n°11 75 409 14 75

Siège : 50 ter, rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 - Tél : 01 43 14 40 50 - Mél : paris@france-gestion.fr
38 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles – Tél : 01 39 07 49 00 – Mail : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

Introduction – Articulation code du travail et la convention collective

1^{ère} partie – Le contrat de travail

- Les différents types de contrats (extras, saisonniers, étrangers)
- Les mentions du contrat (classification et salaire, période d'essai, clauses particulières)

2^{ème} partie – La paie

- Durée et aménagement du temps de travail
- Les congés (repos hebdomadaire, jours fériés, congés payés)
- La composition du salaire (nourriture, heures complémentaires, heures supplémentaires, mutuelle)

3^{ème} partie – Rupture du contrat de travail

- Les indemnités de fin de contrat
- La retraite
- Les droits du salarié